

* **Qu’est-ce que le DELE ?**
* Le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) est un diplôme officiel qui certifie un niveau de compétence et de maîtrise de la langue espagnole. Les diplômes DELE sont délivrés par l'Instituto Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Éducation et de la Formation Professionnelle.

Les épreuves du DELE se déroulent sur papier dans notre centre d'examen et comprennent deux parties:

* Une partie écrite composée de trois épreuves: compréhension écrite, compréhension orale, expression et interaction écrite
* Une partie orale avec une épreuve d'expression et d'interaction orale

Il existe six niveaux de compétences, allant de A1 à C2.

* **Quels sont les avantages d’obtenir un DELE ?**
* **Reconnaissance internationale** Le DELE est reconnu internationalement par les entreprises, les universités et les gouvernements. Il s'agit d'un des examens de langue espagnole les plus reconnus et les plus prestigieux au monde.
* **Ouvre des portes** Le DELE peut ouvrir des portes pour étudier, travailler ou faire un stage dans un pays hispanophone. Il peut être exigé pour entrer dans certaines universités ou pour obtenir un visa de travail ou d'études.
* **Améliore l'employabilité** Le DELE peut améliorer les perspectives d'emploi, en particulier dans les secteurs du tourisme, de la traduction, de l'interprétation, des affaires internationales ou de l'éducation. Il peut également être un atout pour les personnes qui travaillent ou qui souhaitent travailler avec des clients hispanophones.
* **Valable à vie** Le diplôme DELE est valable à vie et n'a pas besoin d'être renouvelé.
* **Évalue votre niveau d’espagnol** Le DELE évalue votre niveau d’espagnol, de A1 (débutant) à C2 (avancé), tant à l’oral qu’à l’écrit, ainsi que votre compréhension des textes.
* **Aide à obtenir des bourses** Le diplôme DELE peut être demandé aux étudiants dans certaines écoles et permet aussi aux diplômés d’avoir accès plus facilement à des bourses.
* **Quelles sont les modalités pour s’inscrire au DELE ?**
* D’après le **calendrier et les modalités de passage des épreuves**, une session sera proposée aux élèves **selon leur niveau pour le mois de Mai**

***ATTENTION : LA DATE LIMITE D’INSCRIPTION POUR LE MOIS D’AVRIL EST LE 12 FÉVRIER ET POUR CELLE DU MOIS DE MAI, LE 4 AVRIL***

* Vous trouverez les informations sur les tarifs, les dates de passation des épreuves et le formulaire d’inscription dans les documents ci-joints.
* Les professeurs diffuseront à leur tour sur PRONOTE aux élèves ainsi qu’aux parents d’élèves un message de rappel afin de respecter les délais.

PS : les inscriptions se font en ligne ou en présentiel directement à l’institut CERVANTES.